



L'A.D.E.F

Plate-forme des services à la personne de Longwy-Briey

L'Association de Développement des Emplois Familiaux existe depuis 1996 ; elle a acquis le statut d'Association à part entière à partir du 1^{er} décembre 1997. L'A.D.E.F a pour objectifs de :

- ✚ Promouvoir et développer les emplois familiaux du secteur de l'aide aux personnes dépendantes et toute la gamme des services de proximité.
- ✚ Observer et structurer les évolutions sociales du secteur de l'aide à domicile, afin de mettre en place des réponses adaptées aux réalités locales.
- ✚ Développer et favoriser la mutualisation du temps de travail des personnes embauchées par les associations partenaires, afin que ces métiers soient perçus, du fait de leur rémunération complète, comme un véritable métier à part entière.
- ✚ Participer à l'accompagnement des employés familiaux dans le parcours d'insertion professionnelle ou de formation en lien avec les structures concernées par le champ de l'insertion.

Plate-forme des offres et des demandes de services, l'A.D.E.F est une structure inter-associative qui intervient sur les dix cantons de l'arrondissement de Briey, elle permet ainsi une coordination entre :

- ✚ les personnes en recherche d'informations sur les services d'aide à domicile
- ✚ les personnes en recherche d'emploi dans ce secteur,
- ✚ les Associations partenaires de l'aide à domicile
- ✚ les partenaires institutionnels (ANPE, Services du CG 54 et de la région Lorraine, les organismes de formation et les élus des collectivités locales).

Les territoires de Briey et de Longwy, à l'image du département de la Meurthe-et-Moselle, présentent au vieillissement bien marqué de sa population. Toutes les projections démographiques montrent que cette tendance va s'accroître au fur et à mesure d'ici les 50 prochaines années. La mise en place de l'APA et plus récemment de la PCH, ainsi que la priorité portée sur le maintien à domicile des personnes dépendantes (personnes âgées et handicapées), ont modifié considérablement le paysage du maintien à domicile.

Ce dernier subit actuellement une réelle métamorphose alors que dans le même temps, face à une demande chaque jour plus forte, certaines structures rencontrent des difficultés de recrutement et de formation pour leurs personnels intervenant à domicile. Les

perspectives d'un travail en commun avec les acteurs concernés dans le secteur transfrontalier de Longwy représentent donc un enjeu à la fois pour les salariés, les demandeurs d'emploi, les élus du territoire, les structures spécialisées de l'aide à domicile et les usagers des services.





Concernant le territoire de Longwy, ces transformations ont fait naître une plate forme de développement des services à la personne, coordonnée et animée par notre Association. Ce dispositif s'étend au territoire de Briey depuis le mois d'avril 2007.

L'objectif général de la plate-forme, instance partenariale regroupant les employeurs des services d'aide à domicile, les organismes de formation, les collectivités locales et leurs services (Conseil général, Conseil régional de Lorraine), les services déconcentrés de l'Etat (la DDTEFP, la DDASS) et les deux Agences locales pour l'Emploi est d'inscrire les démarches de recrutement et de formation des aides humaines à la personne dans une logique de guichet unique afin de proposer une solution territorialisée aux différentes problématiques.

Les cinq axes de cette plate-forme sont : accueillir, informer, évaluer, former et rapprocher.

Accueillir

Il s'agit de recevoir et centraliser les sollicitations :

-  des particuliers cherchant des informations sur les services d'aide à domicile, sur la réglementation pour embaucher une aide à domicile avec le Chèque Emploi Service Universel (CESU).
-  des demandeurs d'emploi, souhaitant avoir des informations sur les métiers des services à la personne, ou souhaitant travailler comme aide à domicile.
-  des salariés souhaitant suivre une formation continue, ou s'inscrire dans une démarche de Validation des Acquis et de l'Expérience (VAE),
-  les structures partenaires spécialisées dans l'aide à domicile en recherche de personnel.

Informer

La plate-forme est un centre de ressources documentaires. L'objectif est de proposer une réponse adaptée et territorialisée aux questions des particuliers, des demandeurs d'emploi, des salariés, ainsi qu'aux responsables de structures et aux élus locaux. C'est également favoriser une bonne circulation de l'information, afin de constituer un véritable réseau cognitif des services à la personne.

Evaluer

Il s'agit de vérifier les habilités et les projets professionnels des candidats à l'embauche en collaboration étroite avec l'ANPE et les organismes de formations. Cette évaluation s'inscrit dans une logique de différenciation et d'individualisation des parcours de formation et professionnel. Les critères d'évaluation ont été adoptés avec la participation des structures employeurs et des organismes de formations, sur la base des codes métiers de l'ANPE. Ces « ECCP » évaluations de capacités et de compétences professionnelles valident les habilités pour l'aide à l'environnement (les tâches domestiques), ainsi que l'aide à la personne et la garde d'enfant à domicile.

Former

C'est un des objectifs principaux de la plate-forme. La professionnalisation des métiers des services à la personne, est un des grands enjeux pour les structures d'aides à domicile qui se sont engagées depuis plusieurs années dans une démarche de qualité. Les personnes évaluées, mais aussi les salariés des structures peuvent suivre des formations de niveaux et durée différents. Deux types de formations se distinguent. Les formations professionnalisantes comme le Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS) ou le Certificat de Qualification Professionnelle d'Assistant de vie. Les formations dites thématiques s'adressent aux salariés. Ces dernières traitent de problématiques diverses telles que les maladies psychiques, les maladies dégénératives comme Alzheimer. Le but est bien de proposer une formation continue adaptée aux réalités sociales, et donc une meilleure professionnalisation des aides à domiciles.

Comment sont décidées et mises en place ces formations ?

L'A.D.E.F est chargée lors des comités techniques de recenser les souhaits, les difficultés rencontrées par les associations membre de la plate-forme. L'A.D.E.F se charge ensuite de classer et d'ordonner ces remarques et idées sous forme d'actions plus ou moins prioritaires.

Cet sorte de calendrier d'actions est ensuite présenté, débattue et validé lors d'un Comité de Pilotage de la plate-forme (où siège l'ensemble des partenaires). Une fois ce calendrier voté, l'A.D.E.F organise la mobilisation et la coordination des différents partenaires nécessaires à la réalisation de chaque action.

Cette démarche ascendante de la plate-forme des services à la personne, permet véritablement de proposer des réponses adaptées aux réalités locales du secteur de l'aide à domicile.

Rapprocher : c'est là un thème transversal, dans la mesure où la mise en œuvre des axes précédents nécessite une coordination forte et un engagement quotidien de l'ADEF.